

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CAMBRAI

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Séance du :** 15 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 décembre à 11 heures, le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame WIART Virginie, Vice-Présidente Déléguée.

En suite de convocation en date du 08 décembre 2025.

**Secrétaire de séance :**  
Mme Virginie WIART

Effectif en exercice : 17

Effectif présent : 9

Effectif votant : 12

**Étaient Présent (s) :** Mme Virginie WIART, Mme Dominique CARDON, Mr Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mr Marc DERASSE, Mme Florence NOCHELSKI, Mr Jean-Louis DELHAYE, Mme Jocelyne PEYRAT-ARMANDY, Mme Monique BOUQUIGNAUD, Mr Alain DELEVALLEE.

**Étaient Absents, excusés ou représentés :**  
Mme Marie-Anne DELEVALLEE, Mme Françoise DEMONTFAUCON, Mme Sylvie LABADENS, Mr Michel MAUPRIVEZ, Mme Brigitte BRACQ, Mme Maria-José POMBAL donne procuration à Mme Florence Nochelski, Mme Sylvie LIENARD donne procuration à Mr Jean-Louis DELHAYE, Mme Sabine CAGNARD donne procuration à Mr Jean-Pierre BAVENCOFFE.

#### **Objet de la délibération**

Finances - Décision Modificative n° 2

Budget principal.

Décision Modificative N°2 - Budget Principal					
FONCTIONNEMENT					
Nature	Dépenses	Montant	Nature	Recettes	Montant
64111	Rémunération principale	- 59 901,46			
012	Charges de personnel	- 59 901,46			
65736222	Centre Communal de Santé	55 000,00			
65	Autres charges de gestion	55 000,00			
6817	Dotations aux dépréciations	4 901,46			
68	Dotations aux provisions	4 901,46			
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>
INVESTISSEMENT					
Nature	Dépenses	Montant	Nature	Recettes	Montant
1641	Emprunts	4 500,00			
16	Emprunts	4 500,00			
2313	Constructions	-4 500,00			
23	Immobilisations en cours	-4 500,00			
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>0,00</b>

**Après examen, le Conseil d'Administration, décide à l'unanimité :**

**D'adopter favorablement la Décision Modificative n° 2 du Budget Principal.**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1 de  
la Loi n° 82.623 du 22.07.82  
Transmis à la Sous-Préfecture le :  
Et publication ou notification du :

Pour copie conforme,  
La Vice-Présidente déléguée,

Mme WIART Virginie.

Pour la Vice-Présidente du CCAS  
La Vice-Présidente Déléguée  
Virginie WIART

